



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 10 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix mai à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 4 mai 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-3-86

OBJET : ROTATION DES BENNES DES DÉCHETTERIES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES POUR LA PÉRIODE 2021-2023 AVENANT

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine (a donné pouvoir à Eric DELFARIEL) , DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, LE CORRE Christiane , Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Madame MAERTEN Marie Bernard a été désignée secrétaire de séance.

2021D1-1-3-86**OBJET : ROTATION DES BENNES DES DÉCHETTERIES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES POUR LA PÉRIODE 2021-2023****AVENANT**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes a attribué un marché de services pour la rotation des bennes des déchetteries de la CC2R pour la période 2021-2023, décomposé en trois lots à savoir :

Lots	Objet
1	Rotation des bennes de la déchetterie de Prouxet vers la Drimm à Montech
2	Rotation des bennes de déchets verts et de déchets inertes de Prouxet vers le site de Mesplès à Lamagistère
3	Rotation des bennes de la déchetterie de Mesplès vers le site de la DRIMM à Montech

L'avenant porte sur le lot 3 relatif à la déchetterie de Mesplès à Valence d'Agen.

Entreprise titulaire	Montant annuel maximum en euros HT
WEILL – MONTBETON (82290)	6 000.00 €

Cet avenant fait suite à un changement de fonctionnement de la déchetterie de Valence d'Agen.

En effet, les professionnels et les communes n'y ont plus accès depuis le mois de novembre 2020.

Par conséquent, les flux vers la déchetterie de Mesplès à Lamagistère ont augmenté.

Conformément aux articles L2194-3, R2194-2, R2194-3 et R2194-4 du Code de la commande publique inhérents aux modifications autorisées, une augmentation du montant maximum fixé par l'accord-cadre est possible.

En l'espèce, le montant maximum du marché est de 6 000 € HT par an.

Il faut prévoir une augmentation de la prestation de 550 € HT par mois jusqu'à la fin du contrat (à savoir au mois de septembre 2021).

Le montant supplémentaire pour la période 2020-2021 s'élève à 2 750 € HT.

Le montant estimatif est ainsi porté à 8 750€ HT/an soit une augmentation de 46 % ce qui respecte les conditions posées par l'article R2194-3 du Code de la commande publique mentionnant un plafond de 50 % du montant initial.

Cette augmentation du maximum de l'accord-cadre est valable pour la période initiale du marché.

La Commission des plis s'est tenue le 6 mai 2021 et a donné un avis favorable sur les modifications de ce marché par la passation d'un avenant.

En conséquence, le Président propose :

- de conclure l'avenant tel que détaillé ci-dessus avec WEILL,
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférent.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- de conclure l'avenant tel que détaillé ci-dessus avec WEILL,
- d'autoriser le Président ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférent.

Fait à Valence d'Agen, le 10 mai 2021

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 11 mai 2021

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales le

17 MAI 2021

17 MAI 2021

AR PRÉFECTURE

ROTATION DES BENNES DECHETTERIES DE LA CC2R POUR 2021-2023 AVENANT

Numéro de l'acte : 2021D1_1_3_86

Date de la décision : 10/05/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210510-2021D1_1_3_86-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 17/05/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / avenants (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : [99_DE-082-248200016-20210510-2021D1_1_3_86-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 17/05/2021 17:17:01

Date d'envoi de l'acte : 17/05/2021 17:18:52

Date de réception de l'AR : 17/05/2021 17:20:34